

## Loisirs et divertissements familiaux des notables nantais, de la fin du XVII<sup>e</sup> siècle à 1789

«Ceux qui n'ont pas vécu avant 1789 ne savent pas ce qu'était la douceur de vivre» nous affirme, nostalgique, Talleyrand. L'étude des loisirs et divertissements familiaux, réalisée à partir d'un type de sources unique, les inventaires après décès, nous confirme ces propos. La source, l'inventaire après décès, consiste en un dénombrement des meubles, des provisions, de la vaisselle. C'est en fait un état des lieux à un moment précis, le décès, nous décrivant de façon plus ou moins exacte le milieu dans lequel le décédé vivait. Nous sommes face à une estimation de ses biens révélatrice de ses choix matériels et culturels. Travaillant à partir d'une série d'inventaires, il est possible de découvrir les loisirs communs, les éléments novateurs ou les absences. Ces objets, rencontrés en suivant pas à pas le priseur, sont autant de témoins qui révèlent la manière d'être au quotidien, des gestes précis, des désirs, des attitudes face à la vie. Il s'agit avant tout de reconstituer la vie, les divertissements à partir de l'inanimé.

Très rapidement, à la lecture des inventaires, il s'est révélé que seuls les plus aisés des Nantais détenaient dans leurs demeures des objets susceptibles de nous éclairer sur cette vie de loisirs. Cette étude s'appuie donc essentiellement sur quatre mémoires de maîtrise effectués à Nantes sous la direction de M. Saupin et de M. Bois, dont trois ont trait à la vie culturelle des notables nantais, successivement à la fin du XVII<sup>e</sup>, au début du XVIII<sup>e</sup>, et à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle (1), et un mémoire qui porte plus précisément sur la vie privée de la noblesse nantaise au XVIII<sup>e</sup> siècle (2).

(1) M. LECHAT, *Le mode de vie des notables nantais à la fin du xvii<sup>e</sup> siècle*, mémoire de maîtrise dactylographié, Nantes, 1992.

M.A. GOBBI, *Vie privée des notables nantais au début du xviii<sup>e</sup> siècle*, mémoire de maîtrise dactylographié, Nantes, 1992.

M. GESLIN, *Vie privée des notables nantais à la veille de la Révolution*, mémoire de maîtrise dactylographié, Nantes, 1992.

(2) S. SIMON, *La vie privée de la noblesse nantaise au xviii<sup>e</sup> siècle*, mémoire de maîtrise dactylographié, Nantes, 1989.

Qui comprend-on au sein de ces notables ? Le monde du commerce y est bien sûr largement représenté : armateurs et négociants mais aussi les plus aisés des capitaines de navire. Par leur genre de vie, la noblesse et le haut clergé appartiennent de plein droit à ce groupe. Les gens de talent (avocats, médecins...), les officiers de justice ont également été associés à cet ensemble. Le notable se définit comme celui qui occupe un rang important par sa fonction, sa fortune, ses titres, sa famille, sa renommée, mais aussi par son genre de vie, genre de vie qui accorde une large place aux loisirs et aux divertissements. Il est celui qui dispose d'assez de loisirs pour vaquer à ses occupations favorites, à ses passe-temps.

Les loisirs, les divertissements, c'est tout d'abord un art de vivre, une manière de recevoir, une envie de se retrouver en petit groupe ou de se constituer une clientèle. C'est ensuite un moment de détente autour d'une table à jeu ou autour d'un joueur de musique. Enfin le loisir peut être solitaire, celui du passionné de la science ou de la lecture.

### Un art de vivre

Suivant pas à pas le priseur chargé de l'inventaire, nous sommes immédiatement frappés par la multitude de sièges se trouvant à l'intérieur des demeures. Bancs, pliants, tabourets, chaises, canapés, soit s'alignent le long des murs, soit se regroupent autour d'une table ou auprès d'un coin de cheminée. C'est une moyenne de sept sièges que contient à la fin du XVII<sup>e</sup> siècle chaque pièce. Au XVIII<sup>e</sup> siècle, les demeures de la noblesse nantaise comptent en moyenne 33 sièges. Salles, salons, chambres sont les pièces les mieux fournies. Par exemple, dans la salle du sieur Cambronne, négociant, nous avons recensé : «12 fauteuils, une ottomane de damas cramoisi, 12 chaises foncées de jonc» (3). On reçoit également dans sa chambre ; celle de Jacques Barieux comprend «12 chaises de noyer tourné dont 6 couvertes de mocade et 6 couvertes seulement de toile, 2 tabourets aussi couverts de toile» (4). Il est évident que chaque demeure compte toujours plus de sièges que d'habitants, révélant par là-même une forte capacité d'accueil. Meubles de la sociabilité, de la rencontre, ces sièges si nombreux au XVII<sup>e</sup> et au XVIII<sup>e</sup> siècle, nous font entrevoir dès maintenant tout un art de vivre des Nantais.

(3) Arch. dép. Loire-Atlantique, B 6920/1, le 25 novembre 1784.

(4) Arch. dép. Loire-Atlantique, B 5758.

Le XVIII<sup>e</sup> siècle, grand siècle du meuble, voit se créer, se diffuser un grand nombre de sièges qui vont tous dans le sens du confort, au profit d'une vie sociale plus développée. Désormais, le siège ne marque plus le rang de celui qui l'occupe, mais il incite au repos et à la conversation galante. Les fauteuils sont présents dans toutes les demeures des notables, mêmes les plus modestes. Cela va des «6 fauteuils de cerisier jonché» (5) dans le salon du sieur Trébuchet, procureur au présidial, aux 108 fauteuils du palais épiscopal (6). Plus confortable, le fauteuil remporte un franc succès, car désormais s'enfoncer confortablement dans un fauteuil n'est plus considéré comme une attitude mal élevée. Les positions se relâchent, les fauteuils aux lignes courbes épousent les formes du corps, incitant à l'intimité et à la confidence. Fauteuils à la reine (à dossier plat), cabriolets (avec un dossier de ligne violonnée), canapés se répandent. Chez toutes les catégories, nous trouvons les bergères munies de joues pour appuyer la tête, et d'un épais coussin. Chez les plus fortunés, nous rencontrons des canapés et leurs dérivés, ottomane et sofa. Assez cher, ce mobilier prend tout d'abord place chez les nobles. La noblesse est en effet la catégorie de notables qui va le plus loin dans la recherche de nouveaux meubles. Elle est l'élément de dynamisation, de renouvellement des intérieurs des notables. Le seigneur, et l'imitant, les autres notables, occupent leur temps à la rencontre et à la réception. C'est une manière d'exister à travers l'autre, par la rencontre, par la discussion lors des intimes soirées d'hiver, qu'ils soient regroupés autour de la cheminée, ou bien isolés pour quelques délicieux apartés ; alors, «il est possible d'affirmer que la manière de s'asseoir reflète l'art de vivre» (7).

Tout est prétexte pour s'assembler. Qu'il est agréable par exemple de se rencontrer autour d'une tasse de café ou de thé! Les inventaires après décès du dernier siècle de l'Ancien Régime nous livrent une quantité d'objets faisant référence à la conservation du café (boîtes et pots), à sa préparation (comme les poêles à café), à sa consommation (il y a de très nombreux services à café de porcelaine). Encore peu fréquent dans la seconde moitié du XVII<sup>e</sup> siècle (8),

(5) Arch. dép. Loire-Atlantique, B 6920/3, le 19 avril 1784.

(6) Arch. dép. Loire-Atlantique, B 6920/1, le 30 janvier 1784 ; le palais épiscopal comprend une quarantaine de pièces.

(7) P. KJELLBERG, *Le mobilier français*, édition Guy Le Prat, Paris, 1978, p. 99.

(8) Le café est d'origine arabe ou éthiopienne. Les voyageurs occidentaux le rencontrent lors de leurs périples en terre d'Islam, ambassades et voyages d'explorateurs. Le premier contact de la France avec cette boisson est datée de 1644 avec l'arrivée des premiers grains à Marseille. Mais c'est surtout en 1669 que débute sa notoriété à Paris, année pendant laquelle un ambassadeur turc à Paris, Soliman Mustafa Racca, offrit à ses amis parisiens du café. Il est dit que «l'ambassade échoua mais le café réussit».

considéré comme un produit de luxe réservé aux plus riches, il devient d'une consommation courante chez les notables nantais du XVIII<sup>e</sup> siècle, notamment chez les nobles puisque 66% d'entre eux en consomment (9). Les mentions concernant le thé sont plus rares, ce dernier breuvage semble en effet moins consommé. En général, la théière s'ajoute à la cafetière, mais n'existe pas sans elle.

Ces boissons appartiennent à un des rites principaux de la sociabilité. De fait, on se réunit en famille, entre amis pour le déguster, souvent autour d'une petite table spécialement prévue à cet effet : la table de cabaret. A la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle, un tiers des notables ont fait l'acquisition de ce petit meuble. Il s'agit de petites tables dont le dessus est constitué d'une plaque à bords relevés sur laquelle on place les services à thé ou à café. Chez le sieur Mazure, elle est décrite ainsi : «*un cabaret de chine, 10 tasses, un pot au lait, une théière, une jatte et sa soucoupe, un sucrier*» (10). Quelle est la raison de cet engouement pour ce breuvage exotique? Tout d'abord la facilité d'approvisionnement du port de Nantes en café, ville en relations commerciales avec les Antilles. Ensuite, le café a su se concilier la faveur des femmes car c'est une boisson honnête qui n'enivre pas. Plus qu'une mode, le café s'est transformé en une norme, car désormais «*on considère sans urbanité celui qui après le repas néglige d'en offrir à ses invités*» (11). Ce cérémonial est l'occasion de rencontres, de discussions et de moments intimes privilégiés, tout en se délectant de boissons exotiques dans de la vaisselle raffinée.

L'inventaire après décès sous-entend également un mode de vie où la réception prend une part notable. De nombreux objets, nappes, serviettes, vaisselle de porcelaine, argenterie sont symptomatiques d'une vie sociale développée. La table est toujours recouverte d'une grande nappe blanche, toute simple de toile au XVII<sup>e</sup> siècle, souvent brodée ou ornée de dentelles au XVIII<sup>e</sup> siècle. Arthur Young l'avait lui-même constaté : «*En ce qui concerne le linge de table, on est je pense plus propre et mieux entendu qu'en Angleterre (...) L'idée de dîner sans une nappe semble ridicule à un Français*» (12). Le linge de table est en effet toujours énuméré en très grand nombre. La serviette individuelle est entrée dans les usages. Pour la fin du XVII<sup>e</sup> siècle, 180 ser-

(9) S. SIMON, *La vie privée de la noblesse nantaise au XVIII<sup>e</sup> siècle*, mémoire de maîtrise dactylographié, Nantes, 1989, p. 113.

(10) Arch. dép. Loire-Atlantique, B 6921, le 24 Février 1785.

(11) A. FRANKLIN, *La vie privée d'autrefois. Arts et métiers : modes, moeurs, usages des parisiens du XVII<sup>e</sup> au XVIII<sup>e</sup> siècle d'après des documents originaux et inédits ; «thé, café, chocolat*», Plon, Paris, 1893, p. 247.

(12) A. YOUNG, *Voyages en France, 1787, 1788, 1789, journal de voyage*, Armand Colin, Besançon, 1979, p. 485.

viettes ont été recensées en moyenne par foyer (13). Chaque convive dispose également d'une assiette individuelle. Les assiettes ont définitivement supplanté l'écuelle qu'on ne rencontre plus jamais chez les notables. A la fin du XVII<sup>e</sup> siècle, l'étain prédomine; à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle, alors qu'il reste encore quelques couverts en faïence, la porcelaine fragile et coûteuse est déjà d'un usage courant. L'habitude de manger avec ses doigts, encore fréquente au XVII<sup>e</sup> siècle, se perd progressivement au siècle suivant, chacun disposant d'une fourchette et d'une cuillère individuelle. On se sert dans le plat à l'aide de couverts réservés à cet effet. Quant aux couteaux, mentionnés seulement en petit nombre, on se demande s'ils ne sont pas apportés par chacun selon une coutume campagnarde, ou bien disposés en petit nombre au centre de la table, chacun se servant selon ses besoins. Recevoir, c'est l'occasion aussi de sortir sa vaisselle en argent, part importante du capital possédé, source de prestige. Elle s'expose, parfois personnalisée aux armes du défunt (14).

Qu'il s'agisse d'un repas en famille, entre amis, ou d'une réception plus huppée, le repas constitue un des rites essentiels de la sociabilité. Moment de détente, de rencontre, de discussion ! Par la variété du service de table et l'omniprésence des pièces d'argenterie et de porcelaine, les notables entendent soutenir un genre de vie où l'art de la table est mis à l'honneur. Recevoir, c'est accueillir ses amis, ses relations, mais c'est aussi ostensiblement montrer sa réussite sociale en l'exhibant sur la table.

### Un moment de détente

Egalement, les jeux de société et la musique sont l'occasion d'une rencontre amicale, en famille, entre voisins, entre amis.

#### *Les jeux de société*

Après avoir partagé un bon repas, pour occuper les longues après-midis d'hiver ou les veillées au coin du feu, les jeux de société, trictrac cartes, dames, sont une des occupations très appréciées de ceux qui disposent de loisirs.

Jusqu'au début du XVIII<sup>e</sup> siècle, ces jeux de société ne prennent place que dans très peu de maisons. E. Bonny Ceppe n'a recensé que

(13) M. LECHAT, *op. cit.*, p. 126.

(14) Par exemple, l'argenterie de Jacques Frémon est dite «armoyée des armes du défunt» (Arch. dép. Loire-Atlantique, B 6832).

trois mentions de jeux pour les inventaires après décès nantais dépouillés de 1678 à 1680 (15). Encore à cette époque, le jeu ne concerne que les milieux les plus favorisés. Cette distraction serait «*celle d'une petite minorité, celle-la même à la recherche d'un bien-être dans la maison*» (16). Encore qu'à la fin du XVII<sup>e</sup> siècle, l'étude sur les notables ne fait mention de cartes à jouer, de trictrac, de damiers, que dans sept demeures (17). C'est au cours du XVIII<sup>e</sup> siècle que les jeux pénètrent plus au cœur des maisons. Dans son étude sur les foyers nantais au XVIII<sup>e</sup> siècle, El Yamani a remarqué la présence de tables de jeu chez des marchands-artisans, des officiers, des capitaines de navires... (18) Désormais, les couches moyennes de la population participent à ces plaisirs. Toutefois, les jeux sont essentiellement prisés dans les demeures aisées. Au début du XVIII<sup>e</sup> siècle, 23,3% des inventaires de notables mentionnent des jeux de société. Mais, aucun des notables ayant une fortune mobilière supérieure à 8 000 livres n'ignore les plaisirs du jeu (19). A la veille de la Révolution, 77% des notables ont fait l'acquisition d'une petite table à jouer.

Ces tables à jouer, prisées en si grand nombre expriment un engouement des Nantais pour les cartes à jouer pour lesquelles Nantes est depuis le XVI<sup>e</sup> siècle la capitale (20). Elles sont plus ou moins luxueuses, parfois à «*pieds de biche*», ou «*recouverte d'un tapis vert*», ou même «*pliantes*» afin de pouvoir les changer de place en fonction du lieu où l'on désire jouer. Le trictrac (21) est le jeu le plus souvent mentionné et le plus prisé des Nantais ; 33,4% des objets liés au jeu le concernent dans les inventaires du début du XVIII<sup>e</sup> siècle. Il

(15) E. BONY CEPPE, *Le cadre de vie à Nantes selon les inventaires après décès, 1678-1680*, p. 206 :

«Quatre sizains de cartes à jouer» (Arch. dép. Loire-Atlantique, B 5722);

«37 jeux de cartes» (Arch. dép. Loire-Atlantique, B 6829);

«Un jeu de tric-trac et de dames» (Arch. dép. Loire-Atlantique, B 5722).

(16) A. CHARBONNEAU, *La maison à Nantes au début du XVIII<sup>e</sup> siècle d'après les inventaires après décès*, mémoire de maîtrise dactylographié, Nantes, 1981, p. 71.

(17) M. LECHAT, *op. cit.*, p. 177.

(18) C. EL YAMANI, *Etude d'après les inventaires après décès au XVIII<sup>e</sup> siècle*, mémoire de maîtrise dactylographié, Nantes, 1974, p. 12.

(19) M. A. GOBBI, *op. cit.*, p. 158.

(20) Il existe notamment un magasin de cartes à jouer «La cigogne couronnée» de Pierre Sigogne.

(21) Pour jouer au tric trac, chaque couple se réunissait autour d'une table divisée en deux compartiments appelés le grand jan et le petit jan. Chacun des compartiments est lui-même divisé en six cases. Ces dernières sont elles-mêmes séparées par six flèches. Chaque joueur a en sa possession quinze dames et deux dés. Les pions avancent en fonction des points réalisés sur le dé. Le tric trac tire son nom du bruit des dés et des dames déplacés sur la table.

se joue tranquillement, par couples. Le soir, deux trous sur le bord de la table reçoivent les bougeoirs qui éclairent le jeu. Jeu à la fois de hasard et de patience, il sous-entend un genre de vie calme d'individus qui recherchent dans le plaisir du jeu la quiétude de la vie familiale, ou celle d'une rencontre amicale. D'après Furetière, «*ces jeux sont tristes et sérieux et cependant divertissent beaucoup ceux qui en jouent et fort peu ceux qui les regardent*». De plus rares indications concernent les jeux de quadrille, de dominos, de dames, d'échecs. Très rares sont les mentions de billards. Ce dernier jeu suppose une demeure spacieuse. L'objet est tellement rare et précieux que le prieur chargé de l'inventaire d'Armand Dupé, définit la pièce où il se trouve en ces termes : «*dans le salon d'entrée où est le billard*», et l'estime ainsi «*un billard avec ses billes*» (22).

Où se situent les jeux à l'intérieur des demeures? A la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle, c'est dans la salle basse, lieu privilégié de la sociabilité, du rassemblement. Au début du XVIII<sup>e</sup> siècle, nous les trouvons surtout dans les chambres (50%), où l'on reçoit encore beaucoup, et dans la salle (25%). A la fin du siècle, ils sont dans toutes les pièces, de la chambre à coucher (et même dans quelques chambres de domestiques) jusque dans la salle de compagnie. Les jeux sont en fait installés dans les plus belles pièces de la demeure auprès des meubles coûteux et des tapisseries de haute lisse. Certains font preuve d'originalité. Tel est le cas du sieur La Tullaye qui a installé une table de trictrac dans son «*cabinet de toilette*» (23), ou bien de René Darquistade qui en a placé une près de sa baignoire (24), se souciant ainsi tous deux autant de leur corps que de leur esprit. Certaines pièces sont spécifiquement destinées au jeu. Par exemple, le billard de Louis Charette trône seul dans une petite salle (25). Le «*cabinet de Madame*», c'est-à-dire de Jeanne Le Brun comporte «*6 petites chaises, un petit cabinet, un canapé et une table de jeu*» (26). Les plus passionnés de jeu sont soucieux de se réserver un espace spécifique au jeu.

La présence de ces jeux dans les intérieurs est caractéristique d'un genre de vie. Jouer chez soi apparaît comme un luxe permis à ceux qui en ont les moyens et le temps. Le jeu appartient au genre de vie des nobles aisés qui luttent ainsi contre l'ennui, mais aussi à celui des grands bourgeois qui les imitent et s'y assimilent. Le jeu est passé dans les moeurs des Nantais, malgré les nombreuses ordonnances

(22) Arch. dép. Loire-Atlantique, B 6848, le 26 février 1702.

(23) Arch. dép. Loire-Atlantique, B 6909/2, le 20 novembre 1773.

(24) Arch. dép. Loire-Atlantique, B 6885/1, le 27 juin 1749.

(25) Arch. dép. Loire-Atlantique, B 6848.

(26) Arch. dép. Loire-Atlantique, B 5763, le 18 février 1707.

l'interdisant. C'est un divertissement tranquille, posé, auquel la femme peut participer sans risquer le déshonneur. «*Le jeu est un remède, un repos que l'on donne à son esprit pour le délasser, en rétablir les forces en même temps que celles du corps (...) que l'on prenne cette récréation chez soi avec sa famille, ou quelques uns de ses amis, à la bonne heure, il n'y a rien là qui blesse la pureté des mœurs*» (27).

Mais le jeu est également un prétexte pour se réunir, en nombre comme le montre le si grand nombre de sièges. Nous percevons bien cette recherche du bien-être au travers de la description de la salle du sieur Trébuchet où sont disposés «*une table de trictrac, une petite table servant de damier, 3 boîtes à cadrille, un bougeoir et une sonnette argentée, 6 fauteuils de cerisier jonché, 8 chaises foncées de jonc*» (28). Ainsi se crée tout un réseau de sociabilité. On s'invite entre amis pour partager un jeu commun après avoir pris un bon repas ou une collation, avant d'entamer une discussion au coin du feu. Mais la rencontre peut aussi se produire à l'écoute d'un joueur de musique.

#### *La pratique musicale*

Au cours de notre pérégrination à l'intérieur des demeures des notables nantais, rares ont été les inventaires mentionnant la présence d'un instrument de musique. Cette pratique culturelle ne concerne apparemment qu'un tout petit nombre de Nantais. A la fin du XVII<sup>e</sup> siècle, seuls deux cors de chasse, réservés d'ailleurs à un emploi spécifique, ont fait l'objet d'un prisage (29). Ce n'est qu'au XVIII<sup>e</sup> siècle que nous constatons une expansion de la pratique musicale liée sans doute en ce siècle à l'enrichissement des classes moyennes et supérieures et au développement de l'éducation. Alors qu'au début du siècle seulement 5% des inventaires nous révèlent la présence d'un instrument de musique, ce pourcentage progresse à la fin du siècle pour atteindre 16%. Cette constatation va dans le sens des travaux de J. Quéniart, soulignant de même une forte expansion de la pratique musicale au cours du XVIII<sup>e</sup> siècle (30). Ces pourcentages peuvent paraître faibles; mais à la différence d'un jeu à la mode ou de tout autre divertissement qui retient l'attention et s'apprend facilement, la pratique musicale requiert un temps douloureux d'apprentissage, une ré-

(27) LAMARE, *Traité de police*, Amsterdam, 1729, Livre III, p. 413.

(28) Arch. dép. Loire-Atlantique, B 6920/3, le 19 avril 1784.

(29) M. LECHAT, *op. cit.*, p. 156.

(30) J. QUENIART, *Culture et société urbaine dans la France de l'ouest au XVIII<sup>e</sup> siècle*, Thèse, Lille III, 1977, p. 1037 : «la fréquence croissante dans les inventaires, des mentions d'instruments montre que la pratique de la musique connaît au XVIII<sup>e</sup> siècle une forte expansion».

gularité dans l'effort, une large disponibilité. De par sa difficulté, le goût pour la pratique musicale se répand moins vite. Nous nous trouvons en fait face à des cas singuliers qui font de l'exercice de la musique une passion. Tel est le cas notamment de Philippe-Vincent Roger, mélomane averti, qui détient en sa demeure, clavecin, pupitre de musique, et 19 livres de musique (livrets d'opéras, sonates, musiques de ballet) (31).

Quels sont les instruments de musique répertoriés ? Au début du XVIII<sup>e</sup> siècle, l'ensemble se résume à deux tambours, une trompette, un clavecin. La fin du XVIII<sup>e</sup> siècle voit la prépondérance des instruments à cordes (par ordre d'importance, violon, viole, guitare, soit 66,6% des mentions relevées), sur les instruments à claviers (pianos et clavecins, soit 26,8% des instruments). Les instruments à vent restent très minoritaires. Le violon est l'instrument le plus prisé des notables nantais. Il concerne 46,6% des instruments de musique. Considéré comme un instrument populaire au XVII<sup>e</sup> siècle, il s'aristocratise peu à peu tout en restant toutefois d'un coût modeste. Il s'impose aux dépens de la viole qui ne correspond qu'à 13,4% des instruments. L'inventaire de Jacques Gellé est représentatif de la valeur attribuée à ces deux types d'instruments. Il possède en effet, dans une chambre, une « basse de viole ». Mais il est également en possession d'« un violon avec son archet » qui se situe par contre, dans la salle, auprès de tables de jeu, trictrac, lit de repos, mappemonde... (32) La guitare est rare. Nous l'avons toutefois rencontrée chez François Le Mayne, noble misérable, guitare constituant d'ailleurs le seul objet d'ordre culturel de son intérieur (33).

Pianos et clavecins sont minoritaires. Le clavecin, instrument noble par excellence ne trouve que très rarement place dans les inventaires nantais. S. Simon, au cours de son étude sur la noblesse nantaise au XVIII<sup>e</sup> siècle, n'a relevé sa présence que deux fois en parcourant 63 inventaires (34). Chez Philippe-Vincent Roger, le priseur l'estime à 100 livres (35). Nettement plus encombrant, largement plus coûteux, il demeure un objet de luxe aux mains d'amateurs privilégiés. En jouer, c'est « faire preuve d'un raffinement extrême » (36). Aucun piano n'apparaît dans les inventaires des nobles, alors qu'il est prisé

(31) Arch. dép. Loire-Atlantique, B 6897/1, le 22 juillet 1761.

(32) Arch. dép. Loire-Atlantique, B 6881/1, le 16 août 1745.

(33) Arch. dép. Loire-Atlantique, B 6887/1, le 23 août 1751.

(34) S. SIMON, *op. cit.*, p. 176.

(35) Arch. dép. Loire-Atlantique, B 6897/1, le 22 juillet 1761.

(36) S. SIMON, *op. cit.*, p. 176.

le même nombre de fois que le clavecin chez les notables nantais. En cette fin de siècle, le piano n'est-il pas en train de prendre le pas sur le clavecin? C'est en tout cas une pièce de prestige. Au sein de l'appartement du sieur Latour, «un forte-piano en marqueterie, d'une valeur de 400£, trône dans la salle de compagnie» (37)

Tous ces instruments se situent essentiellement dans la salle, «comme lieu privilégié du culturel» (38), dans les chambres et les salons. Mais qui jouait de ces instruments? Les nobles tout d'abord, car la musique est une des pratiques du genre de vie nobiliaire. A la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle, 32,6% des notables qui possèdent un instrument de musique sont des nobles. Ils viennent en tête, avant les gens de talent (26%). Un exemple nous est fourni par Paul Ralet de Chalet, noble très démuné, puisque l'inventaire de ses biens n'atteint que 439 livres. Mais il possède tout de même «un dessus de viole et son étui» (39). Ici la relation entre la fortune et la possession d'un instrument de musique n'entre pas en jeu. «Que l'on soit riche ou pauvre, on reste attaché à une forme de vie où la musique a sa place» (40). Cependant les plus beaux instruments sont toujours prisés chez les plus riches. En ce qui concerne les autres notables, ils attendent d'atteindre un certain niveau de fortune avant de s'essayer à être mélomanes. Les épouses, disposant de plus de temps que les hommes pris par leur métier, sont les principales utilisatrices des instruments de musique. Dans la maison de Chavagne de L. Bidé, le clavecin est prisé «dans le cabinet de ladite dame». Décrit comme comprenant un bureau, une table, une tapisserie, et quatre chaises, deux fauteuils, une banquette «couverte de damas vert à fleurs d'argent» (41), il est très représentatif de ces lieux de réunions confortables où la maîtresse de maison, à la demande de ses invités offrait un petit concert improvisé.

Au fil des inventaires, l'apprentissage de la musique n'apparaît pas comme une caractéristique des notables nantais. Elle ne concerne qu'un nombre très restreint d'individus et n'appartient pas de ce fait à l'éducation du petit Nantais. Mais il convient de distinguer pratique musicale et goût pour la musique. Les Nantais aimaient la musique, d'une part parce que «la ville depuis le XVII<sup>e</sup> siècle entretenait une compagnie de violons qui jouait aux processions ou aux bals donnés par la municipalité» (42) et que les Nantais s'y pressaient; d'autre

(37) Arch. dép. Loire-Atlantique, B 6926/2, le 16 octobre 1789. Il s'agit de la demeure d'un avocat au parlement de Paris.

(39) Arch. dép. Loire-Atlantique, B 6901/1, le 22 octobre 1765.

(40) S. SIMON, *op. cit.*, p. 176.

(41) Arch. dép. Loire-Atlantique, B 6873, le 20 novembre 1737.

(42) P. BOIS (Sous la direction de), *Histoire de Nantes*, Privat, Toulouse, 1977, p. 234.

part, le grand nombre de sièges, fauteuils, canapés recensés dans les pièces où sont conservés les instruments de musique révèlent un plaisir partagé par chacun à l'écoute de celui qui, passionné, a eu le désir de développer son penchant pour l'art musical.

## Des loisirs solitaires

### *Des loisirs spécifiquement féminins*

Nous pouvons appréhender le loisir féminin à travers le mobilier, la femme y laissant parfois l'empreinte de son existence. Les occupations auxquelles la femme s'adonne n'apparaissent réellement que dans la seconde moitié du XVIII<sup>e</sup> siècle dans les demeures des plus aisés. Autrement, l'inventaire ne nous laisse qu'entrevoir la part du féminin qui régent l'espace, l'âme féminine régnant sur la mise en place des apparences. Mais qu'en est-il de ses divertissements? Les inventaires révèlent un meuble nouveau : le secrétaire. Le XVIII<sup>e</sup> siècle voit en effet la promotion de la femme dans les sociétés cultivées. Sans être l'égal de l'homme (on considère qu'elles sont des êtres inférieurs biologiquement), elles émettent des idées, participent aux conversations qui dépassent celles de la galanterie. Outre sa fonction essentielle de mettre au secret sa correspondance, dissimuler aux regards indiscrets ce qu'on ne veut pas montrer (quelques billets ou menus objets), le secrétaire offre la possibilité à la femme de s'adonner aux écritures. Sa présence est cependant rare à Nantes. Nous n'en comptabilisons que dix à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle (43). Là encore, la noblesse joue un rôle novateur. Cette nouvelle forme de meuble se caractérise par son luxe et son raffinement, quatre sont en acajou, et deux sont marquetés. Ainsi l'épouse de Charles Brizard du Martray a installé dans sa chambre «un secrétaire en marqueterie avec son dessus de marbre» (44).

La table à écrire, beaucoup plus discrète, est, elle aussi, considérée comme un meuble féminin. Elle est recensée dans 15,5% des inventaires des notables de la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle. Mais d'autres petites tables doivent aussi servir à cet usage. De fait, les communications entre personnes de bonne société s'effectuant le plus souvent par l'intermédiaire de petits billets écrits portés au destinataire par les domestiques, ces petites tables sont révélatrices d'une vie sociale développée, gérée en grande partie par l'épouse du notable. Nous trouvons

(43) Six parmi les femmes de la noblesse, trois chez les négociants, un dans la demeure d'un officier.

(44) Arch. dép. Loire-Atlantique, B 6924/2, le 23 janvier 1788.

aussi de façon très ponctuelle des chiffonniers. Neuf exemplaires ont été recensés (45). Petite commode destinée à contenir les ouvrages féminins, les pelotes de tricots, elle révèle une des activités principales de la femme.

### *Jouer au savant*

De façon très sporadique, les inventaires révèlent quelque intérêt pour la géographie ou la science. L'étude réalisée sur la fin du xvii<sup>e</sup> siècle montre un large désintérêt pour la géographie. Seulement deux inventaires mentionnent la présence de cartes, «une carte générale» chez Pierre Chollet (46) et «une carte d'Italie» chez Simon Giraud (47). De même au début du xviii<sup>e</sup> siècle, seulement deux inventaires portent un intérêt pour la géographie (48). Par contre dans les intérieurs de la noblesse nantaise du xviii<sup>e</sup> siècle, S. Simon estime qu'il y a «un intérêt réel pour tout ce qui touche à la géographie» (49). De fait, 21,6% des inventaires révèlent des objets ou des instruments ayant un rapport avec celle-ci. Mais ce n'est qu'à partir de 1745 que les premières mentions apparaissent.

Nous avons également eu l'occasion de rencontrer quelques instruments scientifiques. Certains de nos notables sont de véritables «apprentis savants». L'astronomie et la météorologie sont deux sciences très prisées. Fin xvii<sup>e</sup>, dame de Bellegarde possède «une lunette d'approche» (50), A. Delaville «un thermomètre» (51). M. Guichardi quant à lui paraît plus passionné; il possède «2 lunettes d'approche», «son engin ou instrument à mathématiques de cuivre ou de fonte», «son compas et son pied de diamètre rangé dans un étui» (52). Mais leur possession signifie-t-elle une réelle passion? Ou bien est-ce que ce sont seulement des objets de curiosité servant à aiguïser l'intérêt de leurs invités? Jusqu'à la fin du xviii<sup>e</sup> siècle, la présence de ces instruments reste très discrète. Certes, 40% des inventaires nan-

(45) Quatre pour la noblesse, quatre pour les négociants, une chez la femme d'un officier.

(46) Arch. dép. Loire-Atlantique, B 5728.

(47) Arch. dép. Loire-Atlantique, B 6831.

(48) Arch. dép. Loire-Atlantique, B 5763, le 7 décembre 1707; chez Jean Mabit : «4 cartes représentant les 4 parties du monde». Arch. dép. Loire-Atlantique, B 5760 : le 29 août 1704 ; dans la salle de René Barnabé, «une grande mappemonde».

(49) S. SIMON, *op. cit.*, p. 180.

(50) Arch. dép. Loire-Atlantique, B 6829.

(51) Arch. dép. Loire-Atlantique, B 5730.

(52) Arch. dép. Loire-Atlantique, B 6832.

tais révèlent un intérêt pour la science ou pour la connaissance du monde extérieur, on ne peut cependant conclure d'emblée à une vie scientifique intense. En dehors de quelques passionnés qui parfois amalgament travail et passion ( par exemple le sieur Bonamy, médecin réputé, professeur à la faculté de médecine avec son cabinet de sciences naturelles) (53) et de quelques originaux (54), l'esprit des lumières ne se répand que parcimonieusement. Le prisage des bibliothèques ne révèle en effet qu'un faible intérêt pour les sciences. Nous nous trouvons face à de nombreux objets de salon qui servent en même temps à la décoration et au faste. Tel est le cas du baromètre, coûteux instrument de précision, représentant selon F. Bluche «*le dernier cri de la technique savante*» (55). Nous en avons recensé treize pour la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle, essentiellement prisés dans les salles. D'un manière assez simple, ce petit instrument prouve l'intérêt que le notable porte à la science, mais il sert en même temps, en quelque sorte, à amuser ses invités.

### La lecture

La lecture est un des moments essentiels des loisirs des notables. Les notables savent lire et écrire, bon nombre d'entre eux ayant fait des études ; par ailleurs, les inventaires sont toujours signés par le veuf ou la veuve qui demeure. Il est nécessaire au préalable d'indiquer les limites que représente l'étude des livres à partir d'un inventaire après décès. En effet, le livre est un médiateur culturel qui ne s'exprime pas d'emblée. A chaque fois on peut se poser la question de savoir si son possesseur l'a réellement lu. Et dans ce cas, qu'en a-t-il retenu, quelle opinion en a-t-il eu ? Favorable, ou défavorable ? Par ailleurs, nous n'avons pas toujours connaissance de tous les titres composant les bibliothèques. Souvent, par désintérêt, par méconnaissance ou par manque de temps, le priseur cite tous les livres en bloc, sous la mention très globale de «*vieux livres disparates*». La bibliothèque peut s'être également constituée par héritage et ne pas correspondre dans sa globalité au domaine culturel auquel le notable se rattache. Le livre est cependant le prolongement de toute une éducation, le formateur d'un esprit. Il nourrit le notable des idées anciennes ou

(53) Arch. dép. Loire-Atlantique, B 6822/1, le 6 février 1786.

(54) Philippe-Vincent Roger possède un cabinet, pièce chaude et accueillante, décorée de deux tapisseries. Le mobilier comprend une armoire de chêne «servant à renfermer les archives», 1230 volumes, «une longue-vue avec son pied garni en cuivre», «un petit bureau de sapin peint». Cet exemple est typique des quelques cas qui s'intéressent réellement à la science. D'après S. SIMON, *op. cit.*, p. 181.

(55) F. BLUCHE, *La vie quotidienne au temps de Louis XVI*, Hachette, Paris, 1989, p. 40.

nouvelles. Sa présence dans une demeure n'est jamais neutre car sa présence implique une attitude active de la part du lecteur, une réflexion dans le choix d'un livre précis; démarche personnelle, qui suppose du temps libre, loin des préoccupations professionnelles (56), du tourbillon mondain et des réceptions. Le livre reflète la personnalité du lecteur, il nourrit toute sa réflexion. L'étude d'une bibliothèque dans une certaine mesure suggère l'orientation, les goûts, les aspirations des lecteurs. Mais aussi «*dans le cas des privilégiés, le livre est tout autant un élément de mode de vie et l'instrument d'une affirmation que le vecteur d'un savoir*» (57). La bibliothèque renforce le prestige.

Que lit-on en ces riches demeures ? A la fin du XVII<sup>e</sup> siècle, le petit nombre de bibliothèques prisées ne nous permet qu'une approche des lectures des notables nantais. Sujet essentiel, les livres concernant la religion tiennent une place prépondérante : un tiers des livres recensés. On remarque notamment un très grand intérêt pour *les heures et vies de saints*. Les auteurs anciens occupent une place non négligeable. En particulier, Plutarque est à l'honneur avec ses *Oeuvres morales* (58). On retrouve le même intérêt pour les livres concernant la religion au début du XVIII<sup>e</sup> siècle : ouvrages de piété, vies de saints. Les notables éprouvent un plus grand intérêt pour les livres d'histoire, surtout l'histoire de France, au détriment des ouvrages de littérature.

L'étude des bibliothèques des notables de la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle montre une plus grande diversité propre aux goûts de chacun. Hors leur goût commun pour l'histoire, surtout l'histoire de France, mais avec une ouverture vers l'histoire des pays étrangers, la noblesse et les négociants sont les deux catégories qui vivent pleinement le siècle des Lumières par leur choix littéraire: large diffusion des oeuvres de Voltaire, présence de *L'Encyclopédie*, de *De l'administration des Finances* de Necker, des œuvres de Rousseau... Autant de thèmes philosophiques, historiques, économiques, politiques, qui leur fournissent matière à penser, à philosopher, à discuter. Leur grand souci d'information ne se fonde plus sur des valeurs anciennes, comme tend à le prouver l'absence de livres d'auteurs antiques dans la plupart des bibliothèques, mais sur l'exercice de la raison, devenue maître-mot. «*Autrefois idéaliste et érudite, la culture est ainsi devenue réaliste et critique*» (59).

(56) Nous mettons de côté bien sûr tous les livres ayant un rapport avec le métier exercé par le détenteur.

(57) SIMON, *La vie privée de la noblesse nantaise au XVIII<sup>e</sup> siècle*, Nantes, 1989, *op. cit.*, p. 151.

(58) Plutarque est devenu un auteur très populaire depuis sa traduction par Amyot au XVI<sup>e</sup> siècle.

(59) J. QUENIART, *op. cit.*, p. 713.

Nous pouvons conclure à la constitution progressive d'un genre de vie du notable nantais, imité de celui de la noblesse, où l'occupation ludique occupe une place de plus en plus importante. Très riche, l'inventaire après décès nous présente des intérieurs en partie aménagés pour une vie de loisirs. Mais il est regrettable qu'il se limite au monde des adultes. Rares sont en effet les mentions de jouets: quelques hochets, rien de plus.

Ayant largement dépassé le domaine de la nécessité, les notables se sont résolument tournés vers une vie privée plus détendue, plus libre. En l'absence quasiment de lieux publics de rencontre, surtout pour la femme, ils privilégient la maison comme lieu de rencontre, entre gens de même milieu, mais aussi comme lieu de divertissement. Désormais des pièces sont réservées à cet aspect social, la salle basse au XVII<sup>e</sup> siècle, la salle de compagnie et le salon au XVIII<sup>e</sup> siècle. On le meuble avec goût, parfois avec raffinement, en réponse à une exigence d'intimité qui se développe au XVIII<sup>e</sup> siècle, et à un besoin croissant d'occuper ses temps de loisirs au sein de la vie privée.

Mona GESLIN

#### RÉSUMÉ

Au XVIII<sup>e</sup> siècle, les notables ont développé une intense vie de loisirs au sein de leur demeure. Ils ont façonné leur intérieur de façon à le rendre plus chaleureux, à la fois plus intime et plus convivial. C'est ainsi que pénétrant au sein de ces maisonnées, nous y trouvons des sièges en très grand nombre, de toutes les formes, de plus en plus confortables, invitant à des plaisirs partagés en famille ou entre amis. Nombreuses en effet sont les occasions de se réunir, autour d'une tasse de thé ou de café, autour d'une table à jeu, pour écouter un joueur de musique. L'art de la table est également mis à l'honneur, élément essentiel de la sociabilité, mais aussi occasion de montrer sa réussite sociale en l'exhibant sur la table. Mais les loisirs sont aussi solitaires, s'agissant des activités féminines, d'un attrait personnel pour la science, ou d'un goût prononcé pour la lecture. La maison devient donc un lieu spécifique de loisirs, notamment pour la femme, un lieu de sociabilité entre gens de même monde qui se reconnaissent autour d'occupations communes, tout en privilégiant une intimité de bon ton.